

ICOMOS

Paris, 7 June 1978

Mr. Firouz Bagerzadeh
 Chairman, World Heritage Committee
 UNESCO
 Place Fontenoy
 75007 Paris

Dear Mr. Chairman:

Having reviewed the nominations of cultural properties, duly submitted by States party to the Convention Concerning the Protection of the World Cultural and Natural Heritage, for consideration by the Bureau of the World Heritage Committee, meeting in its first session, for the purpose of inclusion in the World Heritage List, the following have been found (in the opinion of ICOMOS) to meet minimum standards of documentation and therefore (in the opinion of ICOMOS) to be eligible for consideration at this time. They are listed in the order given in documents CC-78/CONF.009/3 and CC-78/CONF.009/3 Add.1.

Canada	°	L'Anse aux Meadows National Historic Park	(4)
Ecuador	°	City of Quito	(2)
Ethiopia	°	Rock Hewn Churches of Lalibela	(18)
		Fasil Ghebbi, Gandar region	(19)
Poland	°	Historic Urban and Architectural Center of Cracow	(29)
		Historic Center of Warsaw	(30)
	°	Auschwitz, concentration camp	(31)
	°	Wieliczka, salt mine	(33)
United States	°	Mesa Verde	

Of the nominations listed above, those marked (°) have been found (in the opinion of ICOMOS) to satisfy the criteria for cultural properties. It is believed that the Fasil Ghebbi, Gondar region, Ethiopia, while plainly of national significance, needs further expert opinion regarding its world importance. There is a question as to whether the Historic Center of Warsaw meets the general rule of authenticity, and it is accordingly believed that further expert opinion is required on this nomination.

Additionally, the following two nominations (in the opinion of ICOMOS) have been found to meet the criteria for cultural properties although they lack the required photographic and cartographic documentations:

Federal Germany	Aachen Cathedral	(3)
Senegal	Island of Gorée	(26)

It is suggested that the two preceding nominations be provisionally recommended, subject to receipt of adequate additional documentation.

The remaining eight nominations of cultural properties, all from Ethiopia, are deficient in terms of documentation.

A separate report on the technical aspects of nominations is being prepared for your consideration. ICOMOS remains ready to assist the World Heritage Committee in every way possible.

Sincerely yours,

Ernest Allen Connally
 Ernest Allen Connally
 Secretary General

ICOMOS

INTERNATIONAL COUNCIL ON MONUMENTS AND SITES
CONSEIL INTERNATIONAL DES MONUMENTS ET DES SITES
CONSEJO INTERNACIONAL DE MONUMENTOS Y SITIOS
МЕЖДУНАРОДНЫЙ СОВЕТ ПО ВОПРОСАМ ПАМЯТНИКОВ И ДОСТОПРИМЕЧАТЕЛЬНЫХ МЕСТ

LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL

N° 18

A) IDENTIFICATION

Bien proposé : Eglises creusées dans le roc de Lalibela

Lieu : Région de Wollo

Etat partie : Ethiopie

Date : 24 avril 1978

B) RECOMMANDATION DE L'ICOMOS

Que le bien culturel proposé soit inscrit sur la Liste du Patrimoine mondial au titre des critères I, II et III.

C) JUSTIFICATION

L'Ethiopie recèle, des environs de Cheren, au nord, à Goba, au sud, une impressionnante série d'églises rupestres dont l'étude et même l'inventaire restent à faire : on en dénombrerait 114 selon R. Sauter mais 120 selon Abba Tawelde Mehdin, spécialiste éthiopien prématurément disparu en 1967.

Ces églises rupestres sont de plusieurs types. On a pu distinguer :

- 1) des églises des cavernes, construites en pierre ou en bois à l'intérieur d'abris sous roche (ainsi à Enda Maskal ou à Mokogo),
- 2) des églises-hypogées, creusées dans l'épaisseur de la falaise et ne laissant apercevoir de l'extérieur que leur entrée ou leur façade,
- 3) des églises monolithes, entièrement sculptées dans une masse rocheuse qu'une tranchée sépare de la montagne environnante et se présentant à l'air libre comme des copies d'édifices avec leurs murs et leur toit bien visibles.

Si les églises des cavernes ou les églises-hypogées représentent des types d'édifices rupestres attestés dans d'autres régions du monde, les églises monolithes d'Ethiopie, par l'originalité d'une conception architecturale où le monument, taillé dans le roc, émerge de la pénombre d'une fosse tout en restant compris dans la masse du relief montagneux, constituent une création exceptionnelle, reconnue et signalée comme telle par tous les voyageurs depuis ces pionniers que furent, au XVI^e siècle, le Père Francisco Alvarez ou Michele de Castagnoso.

Le gouvernement éthiopien propose, pour inscription sur la Liste du Patrimoine mondial, le très célèbre ensemble d'églises rupestres de Lalibela, ou du moins onze des quatorze "monuments" recensés sur ce site insigne du Lasta (Dabia Sina, Selassie et Aouariat étant exclus de la proposition).

Ces édifices, tous taillés dans le tuf volcanique rouge des collines situées en contrebas du village moderne, se répartissent en trois groupes principaux : au nord, Biet Medhani Alem, Biet Mariam, Biet Mascal, Biet Denagel, Biet Golgotha Mikael; à l'ouest, Biet Ghiorgis; au sud-est, Biet Amanuel, Biet Mercoreos, Biet Abba Libanos, Biet Gabriel Rafael, Biet Lehem.

Toutes ces églises ne sont pas contemporaines du saint roi Lalibela (XIII^e siècle) dont la Vie légendaire affirme que, jeune homme, il fut ravi au ciel où "Dieu lui montra de grandes maisons faites d'une seule pierre" et lui donna mission d'en faire surgir de semblables des entrailles de la terre.

Certaines salles souterraines, antérieures, paraissent n'avoir été affectées au culte chrétien qu'après avoir connu une destination profane : ainsi Biet Mercoreos et Biet Gabriel Rafael qui sont peut-être d'anciennes résidences royales. Mais la plupart ont été conçues d'emblée comme des églises et remontent au XIII^e siècle tout en s'inspirant de modèles empruntés à des époques et à des civilisations différentes : on décèle l'influence de l'architecture des temples gréco-romains à Biet Medhani Alem, l'église du Sauveur, édifice monolithe péripète à cinq nefs tandis que Biet Ghiorgis (Saint-Georges) présente un remarquable plan cruciforme et des fenêtres ogivales suggérant une réflexion sur les formes de l'architecture chrétienne contemporaine.

Biet Medhani Alem et Biet Ghiorgis sont, ainsi que Biet Mariam et Biet Amanuel, de parfaites églises monolithes dont les murs et la couverture ont été dégagés du roc. Biet Abba Libanos représente un type intermédiaire : celui du monolithe imitant une église des cavernes. Les quatre côtés verticaux ont été isolés de la montagne par des tranches ou des galeries, mais le toit reste solidaire de la masse rocheuse. Biet Denagel (l'église des Vierges Martyres) témoigne seule de l'existence d'hypogées à Lalibela, les chapelles de Selassie et Aouariat n'ayant pas été retenues dans la proposition.

L'ICOMOS recommande l'inscription des églises rupestres de Lalibela sur la Liste du Patrimoine mondial au titre des critères I, II et III.

- Critère I. L'ensemble des onze églises sélectionnées représente une réalisation artistique unique, tant par l'ampleur du programme que par la variété et l'audace des formes.

Comme tous les chefs d'oeuvre de l'architecture, celui-ci a suscité les plus folles et les plus flatteuses légendes : modèle céleste, selon la Vie du roi Lalibela, ou encore cité de la Reine de Saba selon d'autres sources.

- Critère II. Le roi Lalibela entendait reconstituer une terre sainte symbolique, où pût s'accomplir le pèlerinage rendu impossible par la conjoncture historique. Dans l'église de Biet Golgotha, se trouvent les répliques du tombeau du Christ et du tombeau d'Adam, de la crèche de la Nativité. La ville sainte de Lalibela est devenue un substitut des lieux saints de Jérusalem et de Bethléem et, comme tel, a exercé une influence considérable sur la chrétienté éthiopienne.

- Critère III. L'ensemble de Lalibela offre un témoignage exceptionnel sur la civilisation de l'Ethiopie médiévale et post-médiévale en conservant, à côté des onze églises énumérées dans la proposition, des vestiges étendus d'habitat traditionnel -des maisons circulaires à deux niveaux avec escalier intérieur et couverture de chaume- qu'il est indispensable de protéger et de conserver au même titre que les éléments rupestres d'architecture religieuse.